



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER
Maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 8 avril 2022

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

**MARDI 12 AVRIL 2022 A 18 H 30
A LA MAIRIE DE PIERREVILLE**

Veuillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire
Thierry Lemonnier
Le Maire,
Thierry LEMONNIER

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 29 mars 2022,
- ✓ Approbation du compte de gestion de l'exercice 2021 (budget communal),
- ✓ Approbation du compte administratif de l'exercice 2021 (budget communal),
- ✓ Délibération portant affectation du résultat de l'exercice 2021 (budget communal)
- ✓ Vote des taux de la fiscalité directe locale 2022,
- ✓ Vote du budget primitif 2022 (budget communal),
- ✓ Travaux d'extension du groupe scolaire – délibération portant sur le choix final du cabinet d'architecte sélectionné en phase 2 (offres),
- ✓ Questions et affaires diverses.

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisées sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.